



Service de Médiation Familiale

MARS 2015

LES PEP 88 – Département des Vosges – Bruyères – Cornimont – Saint-Dié-des-Vosges

Le service de médiation familiale des PEP 88 propose un espace d'écoute, d'échanges et de négociation aux membres d'une famille, qu'ils soient parents, ex-conjoints, adolescents, jeunes adultes, grands-parents ou encore frères et sœurs.

La médiation familiale s'adresse aux familles dont les relations sont perturbées voire rompues par une modification de la vie familiale, une crise ou un conflit familial. Le recours à la médiation familiale favorise la recherche et la mise en place de solutions qui répondront aux besoins de chacun, afin de préserver le bien-être des membres de la famille et essentiellement celui des enfants.

La première rencontre auprès d'une médiatrice peut se faire sur une initiative personnelle en contactant le secrétariat au 03 29 81 36 25 ou sur une incitation judiciaire. Le premier rendez-vous est gratuit. Le coût des entretiens est fixé en fonction des revenus par la Caisse Nationale d'Allocation Familiales. La poursuite en médiation familiale est volontaire et repose sur la liberté individuelle d'engagement dans cette mesure. Diplômée d'état, les médiatrices familiales exercent leur activité indépendamment des services sociaux et juridiques. De plus, le contenu des rencontres est confidentiel.

Infos pratiques :

Durée moyenne d'une médiation familiale : 1h30 à 2h par entretien, pouvant s'étendre sur 6 mois.

Deux médiatrices familiales vous accueillent sur rendez-vous uniquement :

- Du lundi au Vendredi à Saint-Dié-des-Vosges dans les locaux de la Maison de la Solidarité Robert-Bernard 26, rue d'Amérique
- Le jeudi à la Maire de Bruyères 7, rue du Général de Gaulle
- Le vendredi à Cornimont à l'Espace Culturel de la Pranzière

Secrétariat du service : **03 29 81 36 25** – mediationfamiliale@lespep88.org - www.lespep88.org

Informations annexes sur le Service de médiation familiale : créé en 2006, le service est porté par une Association Loi 1901 Les PEP 88, reconnue d'utilité publique. Le service est principalement financé par la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, la Cours d'appel de Nancy et la Mutualité Sociale Agricole.



Groupe de paroles pour enfants âgés de 6 à 13 ans.

Depuis 4 ans, le service de médiation familiale de l'Association Les PEP88, soutenue par la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges, offre un espace de paroles aux enfants, qui vivent les difficultés de la séparation, du divorce de leurs parents ou d'une recomposition familiale.

Chaque groupe comprend des enfants âgés de 6 à 13 ans, qui vont partagés ensemble leurs vécus, identifiés et exprimés leurs émotions. L'objectif est que chaque enfant puisse se sentir rassuré sur sa nouvelle situation et reprenne confiance en lui. A l'issue de la dernière séance, tous les parents sont conviés à rencontrer le groupe d'enfants, qui partagera avec eux leurs travaux.

Chaque groupe contient jusqu'à 6 enfants, avec une possibilité d'accueil des fratries. Le programme d'un groupe s'étend sur six semaines consécutives, à raison d'une rencontre de 2 heures par semaine. Le prochain groupe sera formé dès le printemps 2015, sur Saint-Dié-des-Vosges, les inscriptions sont ouvertes. Pour plus d'informations et inscriptions : 03 29 81 36 25.

PJ :

- (1) Plaquette du service de médiation familiale Les PEP 88
- (2) Plaquette des Groupes de paroles d'enfants
- (3) Plaquette CAF des services de médiation familiale agréés par la CAF des Vosges